



# Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

## BILAN ENERGETIQUE 2

2024

Puidoux



Diagnostic oriental

**Date limite d'inscription : 25 octobre 2024**

(20 jours avant début du cours)

<b>ENSEIGNANT</b>	<b>KAZUNORI SASAKI SENSEI</b> Président de l'Association IOKAI SHIATSU Europe
<b>TRADUCTION</b>	<b>Samuel Haettenschwiler</b>
<b>DATES</b>	<b>14-17 novembre 2024</b>
<b>LIEU</b>	<b>PUIDOUX – IOKAI DOJO</b> Route du Verney 20A, 1070 Puidoux
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Secrétariat Iokai Shiatsu    Tél. 024 441 51 58 <a href="mailto:secretariat@iokai.ch">secretariat@iokai.ch</a>

**OBJECTIFS**

Etablir un bilan énergétique qui permette d'ajuster le traitement aux besoins spécifiques du client.  
 Utiliser le toucher spécifique à l'examen superficiel et profond du hara et du dos  
 Expliquer les relations entre les fonctions organiques et les différentes zones du hara et du dos  
 Faire preuve de calme intérieur et d'une approche sans jugement  
 Expliquer ce qu'est la dynamique du Ki-Ketsu et son rôle dans le maintien de la santé.  
 Pratiquer des mobilisations en fonction des méridiens, en vue ou suite à un bilan énergétique.  
 Décrire les types morphologiques associés aux 5 Eléments  
 Expliquer les 4 Shin et les 8 Ramifications  
 Présenter différents concepts élaborés par la médecine orientale traditionnelle

**CONTENU**

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.  
 Théorie et perception de la circulation Ki-Ketsu  
 Etude des 4 shin : Shi Shin Hatchi Ko  
 Analyse de la typologie corporelle et du visage  
 Toucher superficiel et profond dos et hara (zones de Masunaga)  
 Mobilisations et travail d'écoute

**PROTOCOLES ET SUIVIS : DOCUMENTATION et 3<sup>ème</sup> ENTRETIEN**

L'apprenant poursuit sa pratique personnelle régulière avec des personnes de son entourage ou d'autres apprenants.

Il rédige durant ce Niveau III 1 et 2 1<sup>er</sup> module, **24** protocoles – documentations de Niveau III Bilan énergétique, puis **38** lors du 2<sup>ème</sup> module l'an d'après, plus **15** protocoles sur 3 cycles de 5 traitements. Il est responsable de les classer et de les faire comptabiliser par un enseignant à l'examen final théorique sans quoi il n'y aura pas accès.

Il doit prendre également contact avec un enseignant et fixer un rendez-vous pour un entretien après une supervision : Amener pour discussion, 5 protocoles-documentations.

3 entretiens de 0.5 h sont exigés sur tout le cursus.

Se référer à la page du site « Protocoles de traitement et suivi ».

**PRE-REQUIS**

Niveau I - Niveau II – Niveau III Méridiens Avancé 1<sup>er</sup> module – Niveau III Bilan énergétique 1

Exécuter les enchaînements des quatre katas avec une posture, une respiration et une pression correcte

Identifier les 12 méridiens par le toucher, les traiter et savoir exécuter les mobilisations afférentes

**EXAMEN** Examen partiel pratique Niv. III  
 En fin de Niveau III, après 2 modules complets effectués sur 2 ans. Inscription à part !

**DUREE** **24 h** Exigence cursus : 2 modules de Bilan 2

**HORAIRE** **9h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00**

**PRIX**

**CHF 1'000.-** **1 module**

**CHF 200.-** Par journée pour rattrapage sans justificatif force majeure ou FC

**CHF 50.-** Frais administratifs pour rattrapage lors de la session suivant le cours manqué

Pour les certifiés et les apprenants qui ont déjà suivi 2 fois le cours de Niveau III Bilan énergétique 2, possibilité de s'inscrire pour un minimum de 2 jours.

**DEMANDE** Se munir de chaussures d'intérieur ou zoris pour circuler dans le Iokai-Dojo.

**EXIGENCES SUITE FORMATION**

Niv. III Bilan énergétique Intégration.

Puis Niv. III Bilan énergétique 1 et 2, 2<sup>ème</sup> module l'année suivante.

Après Niv. III Bilan énergétique 1 et 2, 2 modules complets sur 2 ans,

Examen partiel pratique de Niv. III, inscription à part, groupée avec séance d'info Niv. IV !

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

<sup>1</sup> Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

<sup>2</sup> Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

<sup>3</sup> En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

<sup>4</sup> En cas de désistement non lié au point <sup>3</sup>, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

<sup>5</sup> Il est obligatoire de suivre ce cours en entier lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné. En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat, vous aurez la possibilité de remplacer les cours manqués lors de la session suivante, en vous réinscrivant par le biais du formulaire, moyennant des frais administratifs de CHF de 50.-.

Dans le cas d'un rattrapage après 1 an, les cours sont dus entièrement.

<sup>6</sup> Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation Iokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

<sup>7</sup> Les **mesures Covid** de la Confédération en vigueur au moment du cours seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre.

<sup>8</sup> Si le cours devait être annulé en raison des mesures Covid de la Confédération, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

<sup>9</sup> Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse Iokai shiatsu (cf. demande d'adhésion)

<sup>10</sup> Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

<sup>11</sup> Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après la date limite d'inscription, 50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours

<sup>12</sup> Un **rabais de 40 %** est accordé aux certifiés Iokai membres de l'Association Suisse Iokai Shiatsu pour 3 jours au minimum.